

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER N°7 LA GRAVETTE
- Lundi 27 Juin 2022 -

PRÉSENTS

- Sophie VAGINAY RICOURT – Maire
- Joseph GARCIN – Adjoint
- Rolande JACQUES – Adjointe
- Miguel ORTUNO – Adjoint
- Anna SANANES – Chargé de Mission Petite Ville de Demain

► Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT ouvre cette réunion à 18h40 par un tour de table rapide de l'ensemble des élus présents.

► Mr XXX, habitant le lotissement du bouquet, souhaite savoir si les adressages ont été fait dans toute la ville, car son adresse n'est pas à jour, ce qui pose problème pour les démarches administratives par exemple. Mr GUILLOSSOU, son voisin, a obtenu son adresse en déposant un permis de construire. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT les informe qu'une entreprise a été mandaté pour ce travail et que normalement toute la ville a été mise au norme ; cette norme était nécessaire pour l'installation de la fibre. Cependant il est possible qu'il y ai des erreurs auquel cas la municipalité fera le nécessaire.

► Les habitants du quartier demandent si il est possible de mettre l'éclairage publique jusqu'au bout du chemin des Alpagnes, car ils jugent que c'est dangereux; Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT répond que cela sera étudié prochainement, mais que ce n'est pas prévu pour le moment.

► Mr XXX se demande ce qu'il est prévu pour l'entretien du torrent de Bouguet. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT explique que l'entretien des torrents est devenu une compétence de la communauté de commune et que chaque action menée sur un torrent nécessite l'approbation de différents organismes comme la préfecture, la police de l'eau ou encore le RTM. Cela pose de nombreuses difficultés et la mairie n'a hélas aucun pouvoir en cette matière. Une discussion suit sur le sujet de l'agence de l'eau , les lois, et l'entretien des torrents. Madame Rolande JACQUES apporte des précisions sur les Elle s'enchaîne ensuite sur la gestion et l'entretien des canaux d'irrigations. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT rappelle que la commune compte de nombreuses ASA en charge de la gestion des canaux et que c'est souvent un manque d'entretien par les propriétaires qui engendre des problèmes.

► Il est demandé la mise à disposition d'une benne à déchets verts pour le quartier, sachant que la benne la plus proche est au niveau du pont de Pra Loup et qu'elle est souvent pleine. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT informe les riverains que la commune en possède déjà 27 et que ce service, unique dans la vallée, demande du temps aux employés communaux et coûte de l'argent. Il n'est pas possible d'augmenter le nombre de benne sans augmenter le temps de manutention et donc le coût de gestion. Cependant la communauté de commune fait l'acquisition d'une broyeuse à déchet vert et qu'il sera possible pour les habitants de faire broyer leurs déchets et de récupérer le broyat.

► Dénéigement du lotissement des Alpagnes : quand sera-t-il repris par la commune, car actuellement il est encore privé. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT précise qu'il est d'abord nécessaire de faire la reprise de la voirie, c'est à dire de faire les démarches administratives pour que cette voirie devienne communale (acte de reprise, prévue sous certaines conditions dans ce lotissement)

► Mr XXX aborde le sujet de la vitesse sur la digue : il a constaté que certains véhicules pouvaient atteindre la vitesse de 90 km/h et que cela étaient d'autant plus dangereux avec la présence d'enfants, de cyclistes et de piétons. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT indique que la digue de la gravette pourrait avoir vocation à recevoir une circulation à mobilité douce. Cependant tout est encore en en réflexion ; par ailleurs les futurs travaux de la digue des colporteurs vont perturber la circulation pendant une période allant de 18 à 24 mois à compter de cet automne. Une partie des travaux s'effectuera la nuit et la circulation sera déviée. Aussi la réfection et la sécurisation de la digue de la Gravette seront mis en œuvre consécutivement. Il ne sera pas possible de mettre des dos d'âne (cela gêne le déneigement) mais l'idée de chicanes, ou de marquage au sol sera étudiée.

► Les habitants du quartier soulignent la détérioration des routes, la mauvaise visibilité sur le chemin des alpagnes, et la vitesse excessive des véhicules. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT et Mr GARCIN parle du programme de réfection de la voirie communale dans son ensemble : le non-entretien de la voirie pendant au moins 20 ans par les anciennes municipalités

a conduit à cette dégradation aujourd'hui. Aujourd'hui la commune budgétise chaque année 400 000€ pour la réfection de la voirie. De nombreuses voies vont donc être refaites. Pour la sécurité, il est proposé de mettre un panneau de limitation à 30 km/h dans un premier temps.

► Les stops des différents ponts qui traversent l'Ubaye ne sont pas respectés et les véhicules (particulièrement les camions) utilisant les digues ne respectent pas les priorités. Ce sont des points dangereux. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT explique qu'il est difficile sur la Digue des colporteurs de faire respecter la vitesse et que pour le moment il n'y pas de solutions. De plus les ponts étant assez anciens et ne répondant plus aux normes de sécurité (cf à l'accident du pont de Gênes/ Italie), ils seront réservés à la mobilité douce.

Une discussion sur la circulation des camions sur la Digue est engagée : fréquence, vitesse provoque des nuisances pour les Barcelonnettes. Il est demandé d'étudier la mise en place d'un péage pour les camions.

► Le marquage au sol, et notamment celui des passages piétons, est effacé, quand sera-t-il refait ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT reconnaît le retard pris dans ce domaine.

Il est vrai qu'avec le déneigement et les conditions climatiques de la région, le marquage au sol est un vrai problème. Les élus réfléchissent actuellement à du marquage en résine, plus résistant sur plusieurs années.

► Par ailleurs, Mme XXX s'interroge sur la place du piéton qui souhaite se rendre en centre ville : l'étroitesse des quelques trottoirs existants, le marquage au sol, l'absence d'éclairage entre côté Digue des colporteurs... sont autant de points négatifs pour une circulation aisée et en toute sécurité. Il semble indispensable de prendre en compte les besoins des quartiers de la Gravette en matière de circulation piétonne.

► Mme XXX aborde le problème de stationnement anarchique en été, les jours de marché ou de foire. Le long de la voie, les véhicules sont garés de part et d'autre de la voie, devant les sorties de garage ou les issues. Il est parfois impossible de sortir un véhicule avant le début d'après-midi. Ce problème est aggravé par le manque de place de parking au niveau de l'envolée : les chalands se garent n'importe où.

Elle propose la mise en place d'un sens unique ponctuellement, entre autre solution, sur la rue du Docteur Pierre Groues.

► Mme XXX pose le problème de la propreté aux abords des routes : papiers, plastiques, bouteilles, masques... s'accumulent et ne sont pas ramassés, y compris par la balayeuse de la ville qui passe rarement.

La réunion est levée à 19h50. Certains propos ont été rapportés par courrier par une habitante du quartier qui n'a pu assister à la réunion.